

REGLEMENT PARTICULIER

« GRAND PRIX STEPHANE SIDAT »

3^{ème} Edition

Dimanche 26 Juin 2011

ITINERAIRE :

Départ Réel : GO SPORT, Cambuston par RN2002, Champ Borne par RD47, A gauche Chemin des Prêtres, A gauche La Cressonnière, Vers Rivière du Mât les Hauts, A droite Avenue de Bourbon (vers St-André), A gauche Chemin Morin, A gauche rue Payet, Vers église Bras des Chevrettes, Rue Marchande, Vers Quartier Français, A droite vers Cambuston par RN2002, Champ Borne par RD47, A gauche Chemin des Prêtres, A gauche la Cressonnière, Vers Rivière du Mât les Hauts, Paniandy RD48, Vers Bras Panon RN2002, Bourbier, St Benoît (par ancienne RN2), A droite rue Hubert de l'Isle, A gauche accès RN2, Vers Ste Anne, Rivière de l'Est, Ste Rose, (**Départ des Pass'Cyclisme/Cadets ; Minimes/Féminines face à l'église Notre Dame des Laves de Piton Ste-Rose**), Intersection RN2 et RD57E, A droite par RD57E, A gauche RD57, Intersection RD57, RN2, A droite RN2 vers St Philippe, (**Arrivée Minimes/Féminines : 2,700Km après Pont Rivière des Rempart**) St Joseph Ville, Rond-point gare routière, A droite rue Gal de Gaulle, Pont Rivière des Remparts, A droite RD3 route Hubert De Lisle, A gauche RD3 vers Les Lianes, A droite rue de l'Ecolier

Arrivée : Au parking de l'école des Lianes

Parcours de 121,200 km

CATEGORIES ET HORAIRES :

Cat. 1-2-3, Juniors, Espoirs :

Départ 12 h 10 121,2 km

Cat. Pass'Cyclisme/Cadet :

Départ 14 h 15 51,6 km

Cat. Minimes/Féminines :

Départ 14 h 17 31,5 km

DEPANNAGE : 1 voiture technique par club pour Cat. 1-2-3, Junior, Espoir. 1 voiture technique neutre sera mise en place par l'organisation, les clubs devront fournir les roues de dépannage.

SIGNALEURS : En plus des signaleurs fixe sur tout le long du parcours, des signaleurs moto seront présent.

VOITURES SUIVEUSES : La caravane de course est composée de la voiture d'ouverture des commissaires de la voiture neutre, des directeurs sportifs, du service médical et du camion balai. Un tirage au sort sera effectué avant le départ pour définir l'ordre des voitures techniques ayant un minimum de 3 coureurs par club.

RAVITAILLEMENT (Cat 1/2/3 Junior) :

Autorisé du 50^{ème} Km jusqu'au 20^{ème} Km avant l'arrivée. A pied sur le côté droit de la chaussée. Possibilité de ravitailler en voiture suivant la réglementation et les consignes du directeur de course.

Les zones de ravitaillement sont les suivantes :

- 1/ Pont Rivière de l'Est
- 2/ Montée Les Radiers RD57 E
- 3/ RN2 Puits Arabe à l'Eglise de St-Philippe
- 4/ Montée de Basse Vallée

RAVITAILLEMENT INTERDIT DANS LE GRAND BRULE

ENGAGEMENT : 7 € par coureur.

PRIMES AU COUREURS :

Prix Montagne 1^{er} : 100.00 €

- Sommet Pont Rivière de l'Est,
- Intersection D57E et D57
- Sommet Basse Vallée,

Points attribués : 1^{er} : 10pts, 2^{ème} : 7pts, 3^{ème} : 5pts, 4^{ème} : 3pts, 5^{ème} : 1pt. En cas d'exæquo le classement de l'arrivée sera prépondérant.

Prix Rush: 1^{er} : 50,00 €

- 1/ Sainte Anne : 300 m avant l'église RN 2,
- 2/ Mairie de Saint-Philippe ;

Points attribués : 1^{er} : 5pts, 2^{ème} : 3pts, 3^{ème} : 1 pt. En cas d'ex æquo, le classement à l'arrivée sera prépondérant.

Primes à l'Arrivée : 1^{er} Scratch : 1000.00 €, 1^{er} Espoir : 500.00 €, 1^{er} Junior : 100€, 1^{er} Cadet : 120,00€

RECOMPENSES : Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés sauf les Espoirs, Vétérans (1 et 2) où seul le premier sera récompensé.

GRILLE DES PRIX : Pas de grille fédérale.

COMMISSAIRES :

Cat. 1/2/3/ Juniors Espoirs :

Directeur de Course : J.D. GONNEAU,

Commissaires : P. NATIVEL, A. CHEFIARE, K. DUDON, E. GOULJAR.

Ardoisier :

Commissaire Adjoint : Sully SIDAT

Cat. Pass'Cyclisme/Cadet : M.A. MASCAREL, J.M. NOMARI, J.F. SIAMOUROUX.

Cat. Minimes/Féminines : L. GRONDIN, Y. NATIVEL, R. WOCK-TAI.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :

La course se déroulant en partie dans le cœur du Parc National, les concurrents seront sanctionnés:

- en cas d'abandon de déchets même biodégradables,
- en cas d'atteinte volontaire aux plantes ou aux animaux.

IMPORTANT

Les coureurs doivent respecter le Code de la Route.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la F.F.C.